



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Evolution des principaux systèmes de production agricole de 1967 à 1970 et disparités de revenus

M. Roland Carles

Citer ce document / Cite this document :

Carles Roland. Evolution des principaux systèmes de production agricole de 1967 à 1970 et disparités de revenus. In: Économie rurale. N°104, 1974. pp. 15-26;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1974.2303>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1974_num_104_1_2303

Fichier pdf généré le 08/05/2018



Abstract

The data provided by the general census of 1970 have been once more examined according to the classification system used by the E.E.C. accountancy system. The criterion of a nature of production of farm businesses » has been added to the usual criteria of region and area of farms.

The comparison of these results with those given by a special analysis of the 1967 E.E.C. study of the structure of farms, provides a means of analysing certain structural changes and changes in production between these two dates.

This analysis shows up a tendency towards a greater specialization of the production systems, towards general farming at the expense of combined crop-growing and stock breeding, with specialized cattle-breeding horticulture and viticulture accounting for about the same proportion. In general, combined types of farming (characterized by at least two principal activities) are considerably reduced in number, whereas pig and poultry breeding have known a spectacular increase.

The reasons for these developments are being sought, in the light of the economic results measured since 1968 in the sample of farms used by the E.E.C. accountancy system.

The generally accepted hypothesis to explain this is that the heads of farm businesses react according to their economic situation and that the great differences in income in French farming explain the lack of interest for certain forms of farming and the greater interest for certain others. This being so, quite apart from those fields where the farmer has no choice.

There seems to be a quite definite link (in spite of the gaps in this sample and in spite of a certain inaccuracy in stratification) between the changes that have taken place and the 'eve' of the gross income of the average farm during this period, in the different types of farm-businesses defined by their total area and their technico-economic specialization.

Résumé

Un nouveau dépouillement des données du recensement général de l'agriculture de 1970 a été effectué selon le schéma de classification des exploitations agricoles retenu dans le cadre du réseau d'information comptable : aux critères de tri habituels, tels que région et superficie, a été ajouté un critère d'orientation des activités des entreprises.

La comparaison des résultats ainsi obtenus, avec ceux issus de la même procédure appliquée dans un dépouillement particulier de l'enquête communautaire de 1967 sur les structures d'exploitations agricoles, offre un moyen d'analyser certains changements structurels et d'orientation entre ces deux dates.

Cet examen révèle une tendance à une spécialisation accrue des systèmes de production, en faveur de l'agriculture générale et au détriment des systèmes mixtes de polyculture-élevage, l'élevage bovin spécialisé gardant à peu près la même importance en valeur absolue, de même que l'horticulture et la viticulture. D'une manière générale, les systèmes combinés (caractérisés par au moins deux pôles principaux d'orientation) subissent de fortes réductions d'effectifs. Les élevages porcins et avicoles sont marqués, quant à eux, par un accroissement spectaculaire.

Les causes de ces évolutions sont recherchées à la lumière des résultats économiques mesurés depuis 1968 dans l'échantillon d'exploitations agricoles du réseau d'information comptable. L'hypothèse explicative retenue est que les chefs d'exploitation réagissent en fonction de leur situation économique et que les disparités de revenus existant dans le secteur agricole français expliquent le moindre intérêt pour certains systèmes ou le choix par un plus grand nombre de certains d'entre eux, la part étant faite, bien entendu, aux contraintes diverses qui pèsent sur l'agriculture.

La correspondance s'établit de manière assez nette (malgré les lacunes de cet échantillon et certaines imprécisions dans la stratification), entre les changements intervenus et le niveau du résultat brut d'exploitation moyen obtenu, au cours de cette période, dans les différents types d'entreprises définies par leur superficie et leur orientation technico-économique.



ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX SYSTÈMES DE PRODUCTION AGRICOLE DE 1967 A 1970, ET DISPARITÉS DE REVENUS

par Roland CARLES

Chargé de Recherches à l'I.N.R.A., Grignon

Un nouveau dépouillement des données du recensement général de l'agriculture de 1970 a été effectué selon le schéma de classification des exploitations agricoles retenu dans le cadre du réseau d'information comptable : aux critères de tri habituels, tels que région et superficie, a été ajouté un critère d'orientation des activités des entreprises.

La comparaison des résultats ainsi obtenus, avec ceux issus de la même procédure appliquée dans un dépouillement particulier de l'enquête communautaire de 1967 sur les structures d'exploitations agricoles, offre un moyen d'analyser certains changements structurels et d'orientation entre ces deux dates.

Cet examen révèle une tendance à une spécialisation accrue des systèmes de production, en faveur de l'agriculture générale et au détriment des systèmes mixtes de polyculture-élevage, l'élevage bovin spécialisé gardant à peu près la même importance en valeur absolue, de même que l'horticulture et la viticulture. D'une manière générale, les systèmes combinés (caractérisés par au moins deux pôles principaux d'orientation) subissent de fortes réductions d'effectifs. Les élevages porcins et avicoles sont marqués, quant à eux, par un accroissement spectaculaire.

Les causes de ces évolutions sont recherchées à la lumière des résultats économiques mesurés depuis 1968 dans l'échantillon d'exploitations agricoles du réseau d'information comptable. L'hypothèse explicative retenue est que les chefs d'exploitation réagissent en fonction de leur situation économique et que les disparités de revenus existant dans le secteur agricole français expliquent le moindre intérêt pour certains systèmes ou le choix par un plus grand nombre de certains d'entre eux, la part étant faite, bien entendu, aux contraintes diverses qui pèsent sur l'agriculture.

La correspondance s'établit de manière assez nette (malgré les lacunes de cet échantillon et certaines imprécisions dans la stratification), entre les changements intervenus et le niveau du résultat brut d'exploitation moyen obtenu, au cours de cette période, dans les différents types d'entreprises définies par leur superficie et leur orientation technico-économique.

Evolution of the main farm production systems between 1967 and 1970 and difference in incomes

The data provided by the general census of 1970 have been once more examined according to the classification system used by the E.E.C. accountancy system. The criterion of « nature of production of farm businesses » has been added to the usual criteria of region and area of farms.

The comparison of these results with those given by a special analysis of the 1967 E.E.C. study of the structure of farms, provides a means of analysing certain structural changes and changes in production between these two dates.

This analysis shows up a tendency towards a greater specialization of the production systems, towards general farming at the expense of combined crop-growing and stock breeding, with specialized cattle-breeding horticulture and viticulture accounting for about the same proportion. In general, combined types of farming (characterized by at least two principal activities) are considerably reduced in number, whereas pig and poultry breeding have known a spectacular increase.

The reasons for these developments are being sought, in the light of the economic results measured since 1968 in the sample of farms used by the E.E.C. accountancy system.

The generally accepted hypothesis to explain this is that the heads of farm businesses react according to their economic situation and that the great differences in income in French farming explain the lack of interest for certain forms of farming and the greater interest for certain others. This being so, quite apart from those fields where the farmer has no choice.

There seems to be a quite definite link (in spite of the gaps in this sample and in spite of a certain inaccuracy in stratification) between the changes that have taken place and the level of the gross income of the average farm during this period, in the different types of farm-businesses defined by their total area and their technico-economic specialization.

L'univers constitué par les exploitations agricoles françaises est affecté depuis longtemps par un phénomène de réduction des effectifs assez rapide : les dépouilements classiques d'enquêtes structurelles l'ont largement mis en évidence. La publication des résultats du recensement général de l'agriculture (1), a montré que les variations d'effectifs par tranche de superficie agricole utilisée (SAU) étaient très inégales, et quelque

peu différentes selon les régions. Mais le dépouillement ne fait intervenir que la superficie comme critère de tri en plus du critère géographique ; cet instrument n'autorise donc qu'une vision grossière et relativement floue. Une exploitation de 3,50 ha peut être une toute petite unité de production si cette superficie correspond à des prairies naturelles de faible productivité ; au contraire, une exploitation de 3,50 ha orientée vers la production maraîchère peut avoir un chiffre d'affaires de 10 à 50 fois supérieur à la précédente. Ces deux entreprises se retrouveront pourtant dans la même strate.

(1) Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques (SCEES). Recensement général de l'Agriculture, 1970-1971, 7 volumes.

Il a donc paru intéressant d'effectuer un nouveau dépouillement des données du recensement général de l'agriculture (2) en opérant une distinction entre orientations des activités des entreprises, c'est-à-dire en distinguant leurs orientations technico-économiques. Un système de classification de ces orientations existe, il est appliqué depuis de nombreuses années déjà dans le réseau d'information comptable agricole (RICA) (3). Un avantage de la référence à ce système réside dans

son application, déjà réalisée, au dépouillement de l'enquête communautaire de 1967 sur les structures des exploitations agricoles. Il est possible de comparer deux photographies réalisées dans des conditions identiques (mêmes définitions du champ et des strates) en 1967 et 1970 et d'expliquer certains changements observés en relation avec les situations économiques révélées par les résultats du réseau d'information comptable agricole.

La population des exploitations agricoles en 1970 et son évolution depuis 1967

La même définition de l'exploitation agricole a été retenue pour les deux enquêtes : une unité de production comprenant soit 1 hectare de superficie agricole utile, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une activité de production agricole caractérisée par la présence d'un nombre minimum d'animaux (notamment 1 vache laitière, 2 bovins de plus de 2 ans...), par la production au cours de l'année d'un certain nombre d'animaux (500 poulets de chair, 5 veaux de batterie...), ou bien encore par la mise en valeur d'une superficie minimum de 5 ares de cultures florales ou de pépinières.

Cette définition empirique laisse subsister, dans le champ des exploitations agricoles françaises, de nombreuses unités de petite dimension dont on n'est pas sûr qu'elle aient le caractère « d'entreprise agricole ». En particulier, l'activité agricole correspondante peut y être très faible et épisodique. Les tableaux ont été établis malgré cet inconvénient sur base du champ complet. Un tri sur l'activité du chef d'exploitation avec, comme minimum, la moitié du temps consacrée à l'exploitation, éliminerait plus de 500.000 exploitations situées pour l'essentiel dans les classes de petites

superficies ; pour des raisons de comparabilité stricte, il n'est pas possible ici d'examiner des dépouillements pour un champ restreint de ce type.

L'appréciation de l'orientation productive des exploitations pose un problème d'une autre nature. L'exposé du système de classification des orientations technico-économiques a été fait par ailleurs ; il n'est donc pas nécessaire de revenir en détail sur ses imperfections (4). Pour l'essentiel, ce procédé consiste à valoriser les superficies et les têtes de bétail de l'exploitation agricole (données fournies par les enquêtes structurelles) à l'aide d'un jeu de coefficients reproduisant par rapport à une unité standard, l'hectare de blé, la production brute correspondante (c'est-à-dire pratiquement un rendement multiplié par un prix).

La production brute de l'exploitation étant estimée, sa composition est ensuite examinée selon le schéma de la page 17. Ainsi chaque exploitation agricole se retrouve classée dans une des 26 classes d'orientation technico-économique. Les tableaux du type 1 A et 1 B sont constitués en croissant ce critère avec la superficie.

Le champ des exploitations agricoles françaises et l'appréciation des orientations productives

Le nombre total des exploitations agricoles en 1970 est de 1.587.640, soit 93 % du total de 1967 ; cependant cette réduction globale masque de nombreux phénomènes souvent divergents. On peut tenter de les analyser en examinant les changements intervenus par orientation technico-économique, par superficie, par région enfin.

(2) Dépouillement effectué à la demande du Bureau Commun du Réseau d'information comptable agricole par les services informatiques de l'INSEE.

(3) BAILLET (Cl.). — La classification des exploitations agricoles dans le cadre du réseau d'information comptable agricole de la CEE. *Economie Rurale*, n° 93, juillet-septembre 1972, p. 59-68.

PRINCIPALES EVOLUTIONS PAR ORIENTATION

Certaines strates ont un effectif qui augmente ; pour d'autres l'effectif est demeuré à peu près stable ; enfin certaines sont affectées par un réduction d'amplitude plus forte qu'il n'apparaissait au niveau de la moyenne générale.

(4) CARLES (R.), TERTIAN (P.). — A propos de la classification économique européenne des exploitations agricoles. *Bulletin Technique d'Information*, n° 266, janvier 1972, p. 59-72.

(Extrait de l'annexe II du règlement de la commission n° 91/66/C.E.E.)

Grille pour la délimitation des classes d'exploitation

Illustration non autorisée à la diffusion

Tableau 1 A. — *Nombre d'exploitations agricoles par classe de superficie et classe d'orientation technico-économique*
FRANCE ENTIÈRE

	Classe de superficie (ha SAU)	0 à 5			5 à 10			10 à 20		
		Code	Classe d'orientation	1967	1970	Indice	1967	1970	Indice	1967
111	Agriculture générale ..	27.564	23.667	86	11.038	12.922	117	11.569	15.073	130
112	Horticulture	46.094	44.099	96	5.828	5.513	95	2.402	2.516	105
110	Agriculture générale et horticulture	1.565	1.462	93	875	821	94	1.002	1.020	102
120	Terres arables et cultures permanentes	13.237	11.178	84	5.532	4.384	79	5.070	4.326	85
130	Terres arables et bovins	7.009	4.349	62	14.648	9.380	64	26.754	19.151	72
140	Terres arables et porcins-volailles	4.752	10.236	215	1.862	2.691	145	2.269	2.238	99
223	Cultures fruitières	32.040	29.965	94	8.950	7.090	79	6.903	5.612	81
224	Viticulture	130.585	133.866	103	30.032	27.473	91	18.516	19.380	105
225	Oléiculture	2.265	2.794	123	162	139	86	36	48	133
220	Cultures permanentes diverses	3.002	3.569	59	2.132	1.214	57	1.697	999	59
210	Cultures permanentes et terres arables	14.511	13.534	93	6.472	5.053	78	7.120	5.581	78
230	Cultures permanentes et bovins	5.637	3.579	63	6.759	4.632	69	9.982	7.115	71
240	Cultures permanentes et porcins-volailles ..	2.750	9.029	328	395	433	110	306	224	73
336	Bovins	115.060	94.738	82	109.141	95.375	87	146.131	144.964	99
337	Ovins-caprins	13.471	12.386	92	4.867	4.671	96	3.780	3.904	103
330	Bovins et ovins-caprins	729	3.674	504	1.663	2.424	146	2.739	3.042	111
310	Bovins et terres arables	22.714	14.646	64	52.207	33.253	64	99.571	68.248	69
320	Bovins et cultures permanentes	9.160	5.733	63	10.311	6.418	62	12.452	8.790	71
340	Bovins et porcins-volailles	18.487	19.301	104	22.191	15.536	72	36.882	26.930	73
448	Porcins	6.745	7.101	105	1.853	1.911	103	2.180	3.188	146
449	Volailles	6.255	15.424	247	1.697	2.393	141	2.072	2.229	108
440	Porcins et volailles	1.893	2.290	121	104	91	88	250	153	81
410	Porcins-volailles et terres arables	3.383	7.270	215	1.431	1.501	105	1.816	1.793	99
420	Porcins-volailles et cultures permanentes ..	1.429	3.773	264	225	243	108	344	254	74
430	Porcins-volailles et bovins	3.643	4.783	131	4.316	2.736	63	9.552	6.769	71
550	Pas d'orientation principale dominante	12.356	9.924	80	2.183	1.766	81	1.750	1.279	73
Total général (toutes classes d'orientation)		507.585	492.387	97	306.924	250.466	82	413.148	354.826	86

Tableau 1 B. — Nombre d'exploitations agricoles par classe de superficie et classe d'orientation technico-économique
FRANCE ENTIERE

Code	Classe de superficie (ha SAU)	20 à 50			50 et plus			Total général (toutes classes SAU)		
		1967	1970	Indice	1967	1970	Indice	1967	1970	Indice
111	Agriculture générale ..	20.231	24.625	122	23.351	23.210	121	93.753	104.497	111
112	Horticulture	838	885	106	178	219	122	55.341	53.249	96
110	Agriculture générale et horticulture	667	734	110	391	421	108	4.500	4.458	99
120	Terres arables et cultures permanentes	3.316	3.434	104	720	748	104	27.875	24.072	86
130	Terres arables et bovins	38.061	31.800	84	16.691	15.667	94	103.163	80.353	78
140	Terres arables et porcins-volailles	2.585	2.642	102	1.150	1.320	115	12.618	19.127	152
223	Cultures fruitières	3.404	2.906	85	652	734	113	51.952	46.307	89
224	Viticulture	7.134	8.164	114	1.971	1.763	89	188.288	190.646	101
225	Oléiculture	30	13	43	4	8	200	2.497	3.002	120
220	Cultures permanentes diverses	932	524	56	201	135	67	10.964	6.441	59
210	Cultures permanentes et terres arables	4.147	3.830	92	624	647	104	32.874	28.645	87
230	Cultures permanentes et bovins	5.439	4.453	82	627	526	84	28.444	20.305	71
240	Cultures permanentes et porcins-volailles ..	154	154	100	16	25	156	3.621	9.868	273
336	Bovins	140.124	160.839	115	31.371	38.606	123	541.827	534.522	99
337	Ovins-caprins	3.166	3.483	110	2.108	2.603	123	27.392	27.047	99
330	Bovins et ovins-caprins	2.456	3.024	123	1.123	1.425	127	8.710	13.592	156
310	Bovins et terres arables	95.335	77.081	81	22.866	21.968	96	292.693	215.196	74
320	Bovins et cultures permanentes	7.285	5.713	78	818	589	72	40.027	27.243	68
340	Bovins et porcins-volailles	23.865	20.329	85	2.269	2.164	95	103.694	84.660	82
448	Porcins	1.237	3.004	243	143	382	267	12.178	15.586	128
449	Volailles	1.008	1.464	145	126	236	187	11.158	21.746	195
440	Porcins et volailles	135	153	113	7	23	329	617	2.710	439
410	Porcins-volailles et terres arables	2.343	2.410	103	876	919	105	9.849	13.893	141
420	Porcins-volailles	184	155	84	16	25	156	2.198	4.452	208
430	Porcins-volailles et bovins	6.983	7.112	102	637	920	144	25.131	22.300	89
550	Pas d'orientation principale dominante	879	611	70	175	65	37	17.343	13.645	79
Total général (toutes classes d'orientation)		371.938	369.610	99	109.112	120.351	110	1.708.707	1.587.640	93

— **augmentation de l'agriculture générale et de l'élevage indépendant du sol.**

La première de ces strates correspond désormais à plus de 100.000 exploitations. Il s'agit, il faut le souligner, de l'agriculture générale en tant qu'orientation principale correspondant à plus de 2/3 de la production brute standardisée des entreprises.

Dans la seconde, c'est-à-dire l'élevage indépendant du sol (porcins et volailles), la croissance est forte, plus marquée que précédemment ; mais elle porte sur ces activités mais aussi, et c'est le plus remarquable, dont non seulement les exploitations spécialisées dans ces activités mais aussi, et c'est le plus remarquable, toutes orientations où ce pôle apparaît dans une combinaison, par exemple « terres arables et porcins-volailles » et symétriquement « porcins-volailles et terres arables », « cultures permanentes et porcins-volailles » ou « porcins-volailles et cultures permanentes ». Exception à cette remarque : quand l'élevage indépendant du sol est combiné à de l'élevage bovin, il y a au contraire réduction, qui semble bien liée dans ce cas à un désintéret pour l'élevage bovin.

— **réduction de la polyculture-élevage, des cultures fruitières et de certaines orientations combinées.**

Le nombre des exploitations associant polyculture-élevage (orientations « terres arables et bovins » et « bovins et terres arables »), diminue fortement ; il passe de près de 400.000 unités à moins de 300.000. C'est donc un phénomène de grande ampleur, particulièrement caractéristique des changements intervenus au cours de ces trois années. Mais d'autres strates sont en diminution : c'est le cas des cultures permanentes diverses et des cultures permanentes associées aux terres arables ou aux bovins. Enfin, l'importance numérique des exploitations orientées vers les cultures fruitières est réduite d'environ 5.600 unités sur 50.000.

— **stabilité enfin de certains groupes tel l'élevage bovin.**

La spécialisation vers l'élevage bovin est marquée par une stabilité assez remarquable pour un nombre total d'exploitations supérieur à 500.000, soit le plus fort contingent du secteur agricole français. D'autres systèmes de production ont des effectifs pratiquement inchangés depuis 1967 : c'est le cas de l'horticulture avec un peu plus de 50.000 exploitations, de la viticulture, toujours très importante avec 190.000 exploitations, de l'élevage ovin avec un peu moins de 30.000 exploitations.

Ainsi l'examen des principales évolutions par orientation montre une tendance à la spécialisation accrue, en faveur de l'agriculture générale et au détriment des systèmes mixtes de polyculture-élevage, l'élevage bovin spécialisé gardant en valeur absolue une importance pratiquement inchangée, de même que l'horticulture et la viticulture. Les systèmes combinés ont subi de fortes réductions d'effectifs. Enfin les élevages porcins

et avicoles sont marqués par un accroissement spectaculaire.

EVOLUTION PAR ORIENTATION ET SUPERFICIE DES ENTREPRISES

Les évolutions qui viennent d'être notées sont inégales si l'on prend en considération la répartition des exploitations agricoles par classe de taille. Bien entendu, la réduction des effectifs affecte davantage les classes d'entreprises de petite superficie. Plus généralement on peut s'intéresser aux combinaisons des évolutions diverses précédentes avec les phénomènes de variation bien connus dans ce domaine.

L'accroissement numérique en faveur de l'agriculture générale se fait sentir dès la tranche de 5 à 10 ha, il est ensuite de l'ordre de 20 % sur toutes les classes de surface. Parallèlement et corrélativement, les réductions des systèmes « terres arables et bovins » et « bovins et terres arables » sont marquées surtout en dessous de 50 ha : il ne subsiste en 1970 que 60 à 80 % des effectifs de 1967.

Pour la strate « bovins » dont on a noté la stabilité, deux phénomènes contradictoires apparaissent et se compensent : diminution du nombre de petites exploitations (moins de 20 hectares), accroissement du nombre d'exploitations moyennes et grandes.

Pour l'élevage indépendant du sol (porcins et volailles) on pourrait s'attendre à une faible relation entre les accroissements d'effectifs intervenus et la superficie, puisque ce critère est peu significatif dans un tel cas. En fait pour l'élevage porcin, l'accroissement semble pourtant d'autant plus marqué que la superficie des exploitations est grande. En revanche, pour l'élevage avicole, les variations apparaissant d'une classe de superficie à l'autre et qui n'attestent pas une tendance linéaire, semblent difficilement imputables à ce critère. Enfin, les systèmes combinés qui subissent une forte réduction d'effectifs sont comme prévu touchés plus fortement dans les classes de petite superficie.

EVOLUTION SELON LES REGIONS

On peut supposer que selon le niveau de développement des régions, lui-même sous la dépendance de potentialités naturelles et économiques diverses, les phénomènes décelés se manifestent avec une intensité variable. Toutefois, comme on pourrait le vérifier en examinant les dépouillements précédents en fonction d'un critère géographique, les tendances y sont généralement de même sens. La vérification en a été faite notamment au niveau des circonscriptions communautaires françaises (5).

(5) Les dépouillements figurent dans l'étude plus complète dont est tiré cet article, publiée en un nombre restreint d'exemplaires par le laboratoire d'Economie Rurale de Grignon.

Une explication des évolutions : l'inégalité des situations économiques

Depuis 1968, on dispose pour la France des résultats du réseau d'information comptable agricole (6) : c'est donc un possible élément d'appréciation des situations économiques diverses rencontrées dans le secteur agricole national. Toutefois l'échantillon utilisé est d'un volume trop limité, pour une raison budgétaire évidente, et certaines strates n'y sont donc pas représentées. C'est une limite importante à la démarche qui consiste à tenter de superposer des revenus agricoles moyens et des groupes d'exploitations agricoles, en l'occurrence des strates obtenues par le croisement de critères de superficie, d'orientation et, le cas échéant, du critère géographique.

DE NOMBREUSES HYPOTHESES

Mais de nombreuses hypothèses sont également implicites dans une démarche de cette nature.

— La première est que le résultat obtenu dans une catégorie d'exploitations figurant dans l'échantillon du réseau représente le résultat moyen (non mesurable en l'état actuel des choses) dans l'ensemble des exploitations de la strate. On peut certes le présumer (sinon à quoi bon un réseau d'information), bien que la mobilité des exploitations agricoles par rapport à la grille des orientations puisse introduire un biais : les exploitations appartenant à une catégorie dont les résultats sont « publiés » n'ont pas toujours été sélectionnées dans ce même groupe (elles ont franchi pour une raison ou pour une autre la limite de classe).

— Une deuxième hypothèse vient de ce que le réseau ne livre pas des résultats pour l'année 1967 mais seulement à partir de 1968.

Le point de référence disponible est donc décalé d'un an par rapport à la période de réalisation de l'enquête communautaire. Il faut donc supposer qu'une représentation des situations économiques réelles de l'agriculture sur base des données 1968 est assez homothétique de celle dont on aurait pu disposer pour 1967.

— De la même manière, l'appréciation des évolutions de 1967 à 1970, c'est-à-dire des changements dans

l'importance numérique des strates ne peut être rapprochée que des variations de revenus constatées dans l'échantillon du réseau de 1968 à 1970. On établit alors une correspondance (dans le meilleur des cas) telle qu'elle implique que les exploitants ont anticipé de manière satisfaisante ces variations. En réalité les disparités de revenus pour une année considérée sont si importantes que les ordres de grandeur ne sont vraisemblablement pas modifiés rapidement et que sur trois ans les évolutions peuvent tout au plus les atténuer ou au contraire les renforcer. On sait qu'en situation de croissance économique, la tendance naturelle est plutôt au renforcement (7).

Si la démarche envisagée réussit, elle n'aboutira cependant qu'à ce truisme : il existe une certaine rationalité économique des comportements des chefs d'exploitations agricoles. Malgré le faible développement de la gestion en France et un démarrage récent de la comptabilité (surtout à des fins fiscales), les exploitants, conscients de leur intérêt économique, orientent les activités de leurs entreprises de façon à obtenir un revenu plus important. Si des contraintes trop fortes pèsent sur certains systèmes de production, par suite de potentialités naturelles médiocres, d'une faible disponibilité en terre et en capital..., alors certains d'entre eux abandonnent leur activité agricole. L'intensité de l'exode rural est d'autant plus forte que le niveau des résultats atteints est médiocre. Du moins (car bien sûr de nombreux autres facteurs peuvent jouer) la corrélation entre les deux phénomènes est-elle toujours significative. Pour tenter de l'établir, on a tiré un certain nombre d'informations, présentées dans les paragraphes suivants, d'une synthèse « France entière » de résultats du réseau mesurés sur des catégories d'exploitations bien représentées dans la plupart des circonscriptions françaises. Lorsqu'au niveau national de telles moyennes n'ont pu être calculées, alors on a puisé dans les résultats disponibles dans telle ou telle circonscription de Bruxelles. C'est le cas pour certains systèmes de production très spécialisés et dont la localisation est parfois un élément explicatif essentiel.

Il fallait retenir parmi d'autres un indicateur de revenu : **on a choisi le résultat brut d'exploitation**, c'est-à-dire le produit d'exploitation diminué des consommations intermédiaires et des frais d'exploitation (salaires, fermages, assurances payés...) à l'exclusion des amortissements. Bien qu'il ne soit pas totalement satisfaisant (8), ce critère a au moins le mérite d'être d'une utilisation courante.

(6) Les résultats des années 1968 à 1971 ont actuellement fait l'objet de diverses publications. Les plus récentes (qui sont les plus largement diffusées) sont les suivantes : CARLES (R.), LEGRIS (B.), TILLY (P.), HOSSENLOPP (J.), TERTIAN (P.) —

1970 - Réseau d'information comptable agricole : résultats des entreprises adhérentes. 1 volume de 243 p., mars 1974, prix 30 F, Imprimerie nationale.

1971 - Réseau d'information comptable agricole : résultats des entreprises adhérentes. 1 volume de 167 p., avril 1974, prix 20 F, Imprimerie nationale
parues sous le double timbre de l'INSEE et du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (SCEES).

(7) CARLES (R.). — Les disparités d'évolution du revenu agricole de 1970 à 1971. *Economie et Statistique*, n° 43, mars 1973, p. 15-27.

(8) BERGMANN (D.R.). — Le problème agricole. Tome premier : « Revenus », p. 13-19. INRA. Série Notes et synthèses du département, n° 2, juin 1972.

LES EXPLOITATIONS DE POLYCULTURE-ELEVAGE

Le premier tableau met en regard les uns des autres les résultats bruts d'exploitation obtenus en 1968 et 1970 dans un échantillon constant « France entière » du réseau d'information. Il s'agit d'exploitations qui

n'ont pas changé de classe d'orientation ou de classe de superficie au cours de la période envisagée. Leur orientation est la polyculture et/ou l'élevage bovin, c'est-à-dire, dans la nomenclature du réseau, « agriculture générale », « terres arables et bovins », « bovins et terres arables » et « bovins ».

Tableau 2. — Le résultat brut d'exploitation dans les exploitations de polyculture-élevage (France entière)

en milliers de francs courants

Orientation	Classe de superficie (ha SAU)	5 à 10		10 à 20		20 à 50		50 et plus	
		1968	1970	1968	1970	1968	1970	1968	1970
111	Agriculture générale					35,3	38,5	97,8	115,4
130	Terres arables et bovins					30,2	35,7	65,9	75,2
310	Bovins et terres arables			13,7	16,0	25,1	31,7	41,4	50,8
330	Bovins	8,7	10,9	13,9	17,6	23,9	30,5	41,7	49,5

Dans le tableau 2, l'**orientation « agriculture générale » apparaît très nettement comme celle dont les résultats sont les meilleurs**. Si l'on prend comme base 100 le montant du résultat brut d'exploitation obtenu en 1968 dans la catégorie agriculture générale (20 à 50 ha), le montant pour cette même catégorie est à l'indice 109 en 1970, mais dans la classe de taille 50 ha et plus, il est à l'indice 277 en 1968 et 327 en 1970. L'effet d'échelle est donc spectaculaire ; de même l'évolution constatée au cours de la période est extrêmement favorable.

Au contraire, dans les autres orientations, le niveau du résultat brut d'exploitation est plus faible. Il est d'autant plus bas que la part de la production brute provenant de l'élevage bovin est forte, du moins dès que la taille des entreprises dépasse 20 ha : il s'établit en effet, pour la classe 20 à 50 ha à l'indice 86 pour « terres arabes et bovins », 71 pour « bovins et terres arables » et 68 pour « bovins » (même base que précédemment). En 1970, seul le système « terres arables et bovins » a rejoint le niveau de 1968 de l'agriculture générale. La hiérarchie reste la même. Elle est également identique pour la classe de taille supérieure (50 ha et plus), bien que l'écart entre les systèmes « bovins et terres arables » et « bovins » soit minime. **La croissance observée de 1968 à 1970 n'est pas de nature à atténuer ces disparités** : en effet, le résultat brut d'exploitation de « terres arables et bovins » atteint l'indice 213 (contre 187 en 1968), tandis que pour « bovins et terres arables », il n'est que de 144 (contre 117 en 1968) et pour « bovins » de 140 (contre 118 en 1968).

En dessous de 20 ha, les résultats sont moins nombreux par suite de lacunes dans l'échantillon (le champ du réseau est limité au seuil de 5 ha pour cet ensemble de systèmes), mais les tendances y apparaissent comme très significatives : faiblesse du résultat brut d'exploitation, variations d'amplitude réduite de 1968 à 1970.

La médiocrité des situations est patente et ne semble pas devoir changer. Dans ces conditions, les choix effectués par les exploitants (ceux qui peuvent choisir) en faveur de la **polyculture seule** sont parfaitement justifiés par la **rentabilité économique élevée des entreprises de ce type**. Nul ne doit s'étonner d'observer une augmentation des effectifs dans les strates correspondantes et, corrélativement, une diminution de ceux correspondant aux combinaisons de polyculture-élevage. De même, il n'est pas étonnant de constater des changements notables selon la classe de superficie : **les disparités de revenus sont étroitement corrélées à l'éventail des dimensions**. Quand l'échelle de l'entreprise est trop faible, aucun espoir d'amélioration véritable n'est possible, non qu'une meilleure gestion ne puisse améliorer le revenu mais seulement parce que 30 % d'un montant faible ne change pas fondamentalement l'ordre de grandeur du résultat atteint. L'exode rural est alors la solution ultime.

Selon les circonscriptions CEE, on pourrait observer que ces tendances sont plus ou moins accentuées : en Nord-Picardie, en Haute et Basse-Normandie, pour les plus de 50 hectares, l'évolution vers une spécialisation de polyculture est plus marquée qu'en France entière, le phénomène est plus lent en Centre-Région Parisienne, en Champagne-Bourgogne-Franche-Comté... Cette intensité variable dépend des potentialités de changement plus importantes sans doute dans le premier groupe de régions que dans le second, où elles ont été exploitées depuis longtemps. La stabilité au niveau France entière du système « bovins » s'explique aussi à travers les résultats économiques atteints : en dessous de 20 hectares, diminution du nombre des petites exploitations où un rattrapage (parité ?) semble tout à fait exclu. Au-delà de 20 hectares et surtout de 50 hectares, bonne tenue des effectifs voire accroissement. Les résultats restent inférieurs à ceux de la polyculture ; mais ce type d'entreprises, où les prairies naturelles représentent une part prépondérante des

superficies exploitées, n'est pas susceptible d'opérer une reconversion fondamentale : les contraintes naturelles s'y opposent et aussi les contraintes en capital. L'équilibre économique des exploitations « herbagères » obtenu avec des charges d'équipement faibles est compromis dès lors qu'on investit en machines. Par conséquent **les grandes entreprises d'élevage bovin doivent subsister ou augmenter en nombre** (dans la mesure où des exploitations moyennes sont susceptibles d'acquérir des parcelles supplémentaires), **malgré un décalage important des résultats par rapport à ceux de la polyculture**. Cependant la période observée correspond à une conjoncture particulière des prix, profondément modifiée par la suite notamment pour le prix des bovins. Il aurait été intéressant de pouvoir examiner la sensibilité des résultats aux fluctuations. Toutefois, pour qu'il y ait un impact au niveau des effectifs par strate, il faudrait bien évidemment qu'une nouvelle conjoncture ait un caractère relativement stable, ce qui ne semble pas être le cas depuis 1972. Il n'y a donc pas lieu de considérer comme vraisemblables des ruptures dans les tendances décelées de 1967 à 1970.

LES EXPLOITATIONS HORTICOLES

Les résultats disponibles pour cette orientation sont fort peu nombreux et pas toujours significatifs : en effet, ils sont calculés à partir d'entreprises pratiquant toutes sortes de spéculations dans des conditions techniques très différentes. Si cela est vrai de la plupart des renseignements obtenus dans le cadre du réseau d'information, cet inconvénient apparaît ici comme plus marqué puisqu'on ne distingue pas le maraîchage avec ou sans serres, de la production de légumes de plein champ, de la floriculture...

L'échantillon constant dont on a tiré les informations relatives à la polyculture-élevage ne fournit qu'une moyenne pour l'horticulture (0 à 5 ha) : le résultat brut d'exploitation est de 29.500 F en 1968 et atteint 45.000 F en 1970, mais ces chiffres ont une signification trop limitée.

Un dépouillement rapide effectué sur des résultats plus récents (exercice 1972) permet enfin de différencier les situations respectives de l'horticulture de plein air ou sous verre. Le résultat brut d'exploitation est, pour cette année 1972, de 89.000 F sous verre contre 30.800 F en plein air.

Une autre manière indirecte de poursuivre cette investigation est d'examiner les résultats existant par circonscription CEE, dans la mesure précisément où le critère géographique permet de lever en partie l'indétermination du type d'horticulture. En 1970, en Champagne-Bourgogne-Franche-Comté, le RBE de l'horticulture est de 31.300 F seulement. Or il s'agit d'exploitations de Saône-et-Loire et Côte-d'Or pratiquant le maraîchage de plein air. En Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes, il atteint 42.500 F (exploitations du

Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique à peu près du même type que précédemment). Au contraire, en Languedoc-Provence-Côte d'Azur, il atteint à la même époque 76.800 F avec, dans la catégorie d'exploitations, une proportion non négligeable de serristes.

Ces résultats partiels démontrent que la situation de l'horticulture est assez hétérogène avec des revenus moyens ou forts : ils expliquent assez bien la faible diminution d'effectifs de la strate correspondante, avec vraisemblablement une légère diminution des productions maraîchères de plein air, compensée à peu près complètement par un accroissement des productions sous serres.

LES EXPLOITATIONS DE CULTURES PERMANENTES

Il s'agit des exploitations pratiquant les cultures fruitières, la viticulture ou bien des combinaisons de ces orientations avec d'autres activités.

On peut tirer de l'échantillon constant « France entière » quelques résultats rassemblés dans le tableau 3.

On peut noter en premier lieu la médiocrité du RBE dans les exploitations de cultures fruitières. L'effet d'échelle si marqué dans la plupart des orientations est ici à peu près inexistant, du moins dès qu'on a atteint 5 hectares. Point d'étonnement par conséquent devant la réduction des effectifs de la strate correspondante. Le marasme rencontré dans ces productions est un phénomène assez général et l'amélioration des revenus de 1968 à 1970 ne semble pas suffisante.

En ce qui concerne la viticulture, les constatations sont tout autres. Le niveau du RBE est plus haut, l'écart étant d'autant plus marqué que la superficie est petite : cela tient à ce que la représentation de la viticulture d'appellation contrôlée est bien plus forte dans la première classe de taille que dans les classes de superficie plus grande. A dire vrai, de ce fait, les moyennes pour cette orientation ne sont pas totalement significatives et il n'est pas inutile d'examiner à un niveau géographique plus fin les quelques résultats dont on dispose. On sait l'importance de la localisation pour la viticulture (cf. tableau 4).

La conséquence est une croissance exceptionnelle du RBE très marquée dans toutes les régions. Chacun des groupes d'exploitation dont les résultats sont proposés dans le tableau 4 correspond, il est vrai, à une implantation géographique très particulière. Les départements concernés sont en effet essentiellement la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loir, la Charente et la Charente-Maritime (pour la Bretagne - Pays de Loire - Poitou-Charentes), la Marne et la Côte-d'Or (Champagne-Bourgogne-Franche-Comté), le Bas-Rhin et le Haut-Rhin (Lorraine-Alsace), l'Ardèche, la Drôme et le Rhône (Rhône-Alpes) et enfin la Gironde (Aquitaine, Midi-Pyrénées).

Tableau 3. — *Le résultat brut d'exploitation dans les exploitations de cultures permanentes (France entière)*
en milliers de francs courants

Classe de superficie (ha SAU)	0 à 5		5 à 10		10 à 20	
	1968	1970	1968	1970	1968	1970
Orientation						
223 Cultures fruitières	15,8	25,7	20,8	28,9	19,6	20,4
224 Viticulture	40,3	99,7	19,2	40,3	29,7	53,3
230 Cultures permanentes et bovins					18,8	34,2

Tableau 4. — *Le résultat brut d'exploitation dans les exploitations viticoles (vins AOC) de quelques circonscriptions*
en milliers de francs courants

Classe de superficie (ha SAU)	0 à 5			5 à 10			10 à 20		
	1968	1970	Indice 1970/1968	1968	1970	Indice 1970/1968	1968	1970	Indice 1970/1968
Circonscription de Bruxelles									
Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes	—	—	—	20,2	36,2	179	29,3	79,3	271
Champagne, Bourgogne, Franche-Comté	55,1	141,6	257	—	—	—	—	—	—
Lorraine-Alsace	26,2	41,8	160	—	—	—	—	—	—
Rhône-Alpes	11,7	—	—	32,0	58,9	184	—	—	—
Aquitaine-Midi-Pyrénées ...	—	—	—	13,5 (a)	53,5 (a)	396			

(a) Echantillon modifié de 1968 à 1970.

Tableau 5. — *Le résultat brut d'exploitation dans les exploitations viticoles de Languedoc-Provence-Côte d'Azur*
en milliers de francs courants

Classe de superficie (ha SAU)	5 à 10			10 à 20			20 à 50			50 et plus		
	1968	1970	Indice 1970/68	1968	1970	Indice 1970/68	1968	1970	Indice 1970/68	1968	1970	Indice 1970/68
Résultat brut d'exploitation ..	12,6	19,3	153	26,2	37,6	144	58,8	73,2	124	61,2	108,2	177

Mais les constatations ne sont pas du même ordre pour les résultats de la viticulture de production courante. Celle-ci est seulement représentée en Languedoc-Provence-Côte d'Azur (dans l'Aude, le Gard, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, le Var et le Vaucluse, c'est-à-dire avec une implantation assez large dans la circonscription). La série obtenue est présentée dans le tableau 5.

Bien que la série ne commence qu'à 5 hectares et que les exploitations viticoles de moins de 5 hectares soient les plus nombreuses dans le recensement de l'agriculture, le niveau de résultats est nettement plus bas pour une même classe de taille. Il y a cependant une amélioration sensible en 1970, mais bien moins marquée que dans le cas précédent.

Le niveau remarquable des revenus atteints dès 1968, amélioré considérablement en 1970, de la viticulture de qualité explique l'accroissement de l'effectif d'exploitations viticoles de ce type, tel qu'on peut

l'observer en circonscription 14 (Bretagne-Pays de Loire-Poitou-Charentes) et en circonscription 16 (Champagne-Bourgogne-Franche-Comté).

Le niveau plus bas mais en amélioration des résultats dans la viticulture courante explique aussi la légère réduction ou la stabilité des effectifs en circonscription 20 (Aquitaine-Midi-Pyrénées) et en circonscription 21 (Languedoc-Provence-Côte d'Azur). Pour cette dernière les effectifs diminuent en Languedoc et augmentent en Provence, ce qui conforte l'hypothèse avancée : en Provence la production de vins de qualité est plus répandue qu'en Languedoc.

De la même manière, on peut expliquer la forte diminution de l'importance numérique des strates « cultures permanentes et bovins » et symétriquement « bovins et cultures permanentes » : les exploitations qui disparaissent sont celles où les cultures permanentes sont soit de la vigne de médiocre qualité, soit des cultures fruitières peu rentables. Mais on peut

aussi trouver, et c'est ce qui apparaît dans certaines catégories de l'échantillon du réseau sous cette même dénomination, des systèmes combinant des cultures permanentes et un élevage bovin conduisant à des

résultats satisfaisants. Ceux-ci proviennent alors du secteur viticole favorisé par une conjoncture élevée. Les résultats bruts d'exploitation observés dans deux circonscriptions sont reportés sur le tableau 6.

Tableau 6. — *Le résultat brut d'exploitation dans les exploitations associant cultures permanentes et bovins dans deux circonscriptions*

en milliers de francs courants

Orientation et circonscription de Bruxelles	Classe de superficie (ha SAU)	10 à 20			20 à 50		
		1968	1970	Indice 1970/1968	1968	1970	Indice 1970/1968
230 - Cultures permanentes et bovins :							
* en Aquitaine, Midi-Pyrénées ..	14,9	25,3	169	—	—	—	
* en Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes	19,8	54,1	273	39,6	79,8	202	
320 - Bovins et cultures permanentes :							
* en Aquitaine, Midi-Pyrénées ..	18,3	22,9	125	—	—	—	
* en Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes	20,8	45,3	218	—	—	—	

On peut noter que la présence plus forte des bovins diminue sensiblement le niveau de RBE, à taille égale des entreprises, pour l'année 1970, tandis qu'en 1968, la situation était quelque peu différente. En Aquitaine, Midi-Pyrénées, l'évolution du RBE reste limitée, tandis qu'en Bretagne, Pays de Loire, Poitou, Charentes, elle est spectaculaire : il s'agit d'exploitations de Charente et Charente-Maritime, bénéficiant d'une commercialisation favorable du cognac.

Il serait cependant souhaitable que ces deux strates soient étudiées de manière plus fine et que l'échantillon du réseau d'information soit moins particulier dans les circonscriptions ci-dessus.

LES EXPLOITATIONS D'ELEVAGE « HORS SOL »

Il s'agit des entreprises pratiquant les spéculations porcine et avicole. L'élevage des veaux de batterie n'en fait pas partie malgré ses caractéristiques techniques.

Dans cette orientation « élevage indépendant du sol », les résultats fournis par le réseau d'information sont

une fois encore bien peu nombreux. On dispose seulement d'une série relative à l'orientation combinée « bovins et porcins-volailles » (France entière — échantillon constant 1968-1970), où le pôle « porcins-volailles » n'apparaît qu'en second.

Il y a certes un accroissement notable du RBE de 1968 à 1970 ; toutefois si l'on compare ces résultats au niveau du RBE obtenu dans la catégorie « agriculture générale (20 à 50 ha) » qui a servi de témoin à propos de la polyculture-élevage, il faut nuancer cette appréciation en tenant compte des niveaux d'origine. Ainsi le RBE est en 1968 à l'indice 47, puis en 1970 à l'indice 59 par rapport à cette base pour la classe 10 à 20 hectares. Les chiffres sont respectivement 70 et 104 pour la classe 20 à 50 hectares (qui est la même classe de superficie que celle de la base).

Si l'on procède à une comparaison plus systématique avec les résultats des diverses combinaisons de polyculture-élevage, il semble bien cependant que la présence d'un atelier « porcins » ou « volailles », se traduise par des résultats un peu meilleurs. Toutefois

Tableau 7. — *Le résultat brut d'exploitation dans les exploitations pratiquant l'élevage hors sol (France entière)*

en milliers de francs courants

Orientation	Classe de superficie (ha SAU)	10 à 20			20 à 50		
		1968	1970	Indice 1970/1968	1968	1970	Indice 1970/1968
340 - Bovins et porcins-volailles	16,5	21,0	127	24,6	36,8	149	

Tableau 8. — *Le résultat brut d'exploitation dans les exploitations de Bretagne - Pays de Loire - Poitou-Charentes pratiquant l'élevage hors sol*

en milliers de francs courants

Classe de superficie (ha SAU)	5 à 10			10 à 20			20 à 50		
	1968	1970	Indice 1970/68	1968	1970	Indice 1970/68	1968	1970	Indice 1970/68
Orientation									
340 - Bovins et porcins-volailles	10,3	14,6	142	13,2	25,7	159	29,5	37,0	125
430 - Porcins-valailles et bovins	—	—	—	25,8	25,7	100	—	44,8	—
448 - Porcins	—	—	—	—	—	—	—	50,0	—
449 - Volailles	25,4	—	—	—	61,1	—	—	62,5	—

cet écart ne semble pas en mesure d'expliquer le spectaculaire accroissement constaté pour cette forme d'élevage.

La seule circonscription de Bruxelles où le réseau d'information puisse fournir quelques résultats supplémentaires est Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes. C'est, fort heureusement, l'aire géographique où l'orientation « élevage indépendant du sol » est marquée par l'accroissement le plus important.

Il est difficile de dégager des tendances générales à partir de ces données partielles et mesurées sur des échantillons non constants. Pourtant, il semble que la spécialisation plus poussée vers l'élevage « hors-sol » s'accompagne de résultats meilleurs. C'est surtout par rapport aux systèmes de polyculture-élevage bovin que l'amélioration est perceptible.

CONCLUSION

Il pouvait sans doute paraître utopique d'établir une liaison trop étroite entre les tendances à la réorientation des systèmes de production et donc à une réduction d'importance de certains d'eux, et le niveau des résultats économiques. Cependant, il se confirme que malgré les perceptions et les anticipations diverses qui caractérisent les chefs d'exploitation, la corrélation existe entre un indicateur de revenu et des phénomènes structurels tels qu'ils apparaissent dans le dépouillement d'un recensement. Certes il a été difficile de le vérifier à partir des résultats du réseau d'information comptable agricole, car ceux-ci sont trop peu nombreux : certaines lacunes existent dans l'échantillon, ou bien encore la stratification opérée est trop grossière pour qu'on représente de manière satisfaisante la diversité des situations. Il serait donc précieux que cet appareil d'observation soit amélioré tant du point de vue de la couverture du champ d'observation que de celui de la finesse des mesures pratiquées. Ainsi à l'intérieur du système « bovins », on peut se demander si certaines évolutions ne se font pas d'une orientation lait vers une orientation viande, exemple qui n'est pas unique des questions auxquelles il n'est pas encore possible de répondre. L'effort entrepris en matière

d'enquêtes structurelles devrait donc être complété par un effort du même ordre dans le domaine de la mesure des revenus : ce dont on dispose est intéressant, mais en tirer un parti suffisant suppose encore de trop nombreuses hypothèses. Malgré celle-ci il apparaît bien pourtant que l'agriculture joue au cours de la période 1967-1970 un rôle analogue à celui joué dans le passé : les revenus bas obtenus dans certains systèmes de production (polyculture-élevage, cultures fruitières) surtout dans les petites exploitations, découragent un certain nombre d'exploitants qui quittent le secteur agricole.

A l'autre extrême, certaines orientations permettent la mise en œuvre de processus de production plus efficents, entraînant une amélioration de productivité : c'est le cas de l'agriculture générale et dans une certaine mesure de l'élevage indépendant du sol. Dans d'autres cas, le système de prix favorable explique la progression enregistrée : pour la viticulture (vins d'appellation contrôlée) il semble que ce soit la raison principale (qui joue aussi mais en sens inverse pour les cultures fruitières et la viticulture produisant des vins courants).

La tendance à la spécialisation, soit vers l'agriculture générale, soit vers l'élevage bovin, est une conséquence de la recherche d'une meilleure productivité. Mais on peut se demander, compte tenu des effectifs de l'une et l'autre de ces orientations s'il n'y a pas à terme un grave déséquilibre à craindre dans le domaine de la production bovine, la diminution rapide de l'élevage pratiqué dans les systèmes de polyculture-élevage n'étant pas compensée par un accroissement suffisant dans le système spécialisé « bovins ».

Le niveau de revenu pour cette orientation est d'ailleurs très loin d'atteindre celui constaté en agriculture générale. En matière de productivité, le caractère biologique du processus de production ne permet pas d'envisager des gains très substantiels et par conséquent il est peu fondé d'attendre un rattrapage de ce seul fait. En réalité il faudrait un changement marqué dans la hiérarchie des prix pour que cette évolution ait quelque chance d'être enrayer ou du moins soit suffisamment ralentie.